Bulletin D'ADHÉSION Graine 2024

MERCI DE COCHER LE TYPE D'ADHÉSION CHOISIE :

Adhésion individuelle

NOM :

PRÉNOM :

Adhésion structurelle

NOM DE LA STRUCTURE :

1e adhésion de votre structure ?
Renvoyez au GRAINE un dossier de demande d'adhésion qui sera présenté conseil d'administration pour validation.
La liste des pièces à fournir est disponible en nous contactant et en ligne.

Coordonnées

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE :

TÉLÉPHONE :

MAIL(S) À INSCRIRE SUR NOTRE LISTE DE DIFFUSION MAIL «ADHÉRENTS» :

Pour les structures, merci d'indiquer également les nom/prénom, fonction et mail de la personne contact pour les questions d'ordre administrative :

SITE :

COMPTES DE RÉSEAUX SOCIAUX (FACEBOOK, TWITTER...) :

Montants de l'adhésion

L'adhésion est annuelle et suit les années civiles. Par exemple, si vous adhérez en août 2024, votre adhésion sera valable jusqu'au 31 décembre 2024. Si vous souhaitez renouveler votre adhésion en 2025, vous pourrez le faire dès le 1e décembre 2024.

- *15€ :* adhésion individuelle
- *30€* : adhésion structurelle pour les structures ayant 2 ETP maximum.
- *60€* : adhésion structurelle pour les structures ayant plus de 2 ETP.

Par chèque à l'ordre du GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes ou par virement.

Coordonnées bancaires :

Crédit Coopératif, Agence Lyon Part-Dieu.

IBAN / FR76 4255 9100 0008 0117 2328 247.

RIB / 42559 10000 08011723282 47.

CODE BIC / CCOPFRPPXXX

Graine
Réseau Auvergne-Rhône-Alpes pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

4 place carnot 69002 Lyon
TÉL. 09 72 30 04 90
MAIL info@graine-ara.org
WEB www.graine-ara.org